



## Conciliation litiges employeur

-----  
Par Darcy

Bonjour,

Actuellement dans une conciliation avec ma société

En effet, j'ai refusé la proposition du directeur de la société, et j'ai effectué une contre-proposition ferme et définitive. J'aimerais connaître le délai de réponse du directeur de la société.

Merci pour votre réponse